Wolves Bowling Blois
25 rue Robert Nau - 41000 BLOIS
wolvesbowlingblois@yahoo.fr

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire

Le 20 octobre 2023 à 18H15 heures, les membres de l'association WBB se sont réunis en Assemblée Générale (Salle Dorgelès Préau – 18 rue Roland Dorgelès) sur convocation du Président.

L'assemblée générale est présidée par M. DALLET Patrick en qualité de Président et Mme LAPEYRE Rosabelle en qualité de Secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par tous les membres présents en leurs noms propres ou en tant que mandataires. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal où l'on peut dénombrer 44 membres de l'association à jour de leurs cotisations.

Plus du quart des membres étant présents ou représentés, conformément à l'article 17 des statuts, le Président déclare que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral,
- Rapport d'activité,
  - 1 – Bowling campus
  - 2 – Résultats de la saison
  - 3 - Tournois et autres,
- Rapport financier,
- Approbation du budget prévisionnel,
- Saison 2023-2024 (organisation et objectifs)
- Election des membres du Conseil d'Administration,
- Questions diverses.

Rapport moral présenté par Patrick

Bonsoir à tous,

Après contrôle des signatures et des pouvoirs, le quorum est atteint.
Notre réunion peut donc se tenir comme prévu.
Avant toute chose, je voudrais que l'on rende hommage à 2 personnes disparues cette année et très connues pour leur engagement. Je veux parler de notre ami Bernard JOUSSELIN et du père d'André LEYMARIOS. Merci de vous lever pour observer une minute de silence en leur mémoire.

A chaque Assemblée Générale, vous avez l'habitude que je prenne la parole pour tout ce qui concerne les diverses activités du club.
Eh bien, cela ne va pas changer. La chose qui change, et qui est une première pour moi, c'est que je vais prendre la parole en tant que président : mission que j'ai accepté après le désir de Thierry de lâcher du lest en restant néanmoins trésorier principal du club. Mission importante, car vous savez que l'argent est le nerf de la guerre (d'actualité malheureusement en ce moment).

Le bowling est reconnu sport de haut niveau depuis le 05 Janvier 1998. Depuis, la Fédération est obnubilée par l'élitisme des licenciés et des encadrants techniques (ex : Michel, déjà 6 séances de formation et c'est toujours insuffisant).

Je ne vais pas vous abrutir avec des chiffres. Je vais vous en donner 3 : 211 joueurs à +200, 48 joueurs à +210 et 9 joueurs à +220 au listing d'Octobre. Au vu de ces chiffres, pendant mon mandat de président, je voudrais que l'on continue à prendre du plaisir et appliquer nos 9 autres valeurs. L'élitisme n'est pas pour nous. Nous continuerons à jouer dans notre cour et à se rassembler dans de diverses animations avec en ce moment Octobre Rose et November.
La saison passée, il y a eu des choses positives (9 jeunes et 3 Hdp à l'entrainement) et toutes nos animations. Mais cette année, nous redémarrons avec une décision aussi brutale qu'inattendue (augmentation des parties d'entrainement). L'inconvénient de pratiquer notre sport chez un privé qui a le monopole. Nous pourrons en reparler en fin de réunion.
Je ne parlerais pas d'effectifs car la saisie des licences est en cours (A.G. 5 semaines plus tôt que l'an dernier). Côté finances, Thierry vous en parlera au cours de cette réunion.

Ce soir, notre Assemblée Générale se déroule sous le contrôle de Rosabelle en qualité de secrétaire et la présentation vidéo est assurée par Philippe.
Nous aborderons durant cette réunion les différents points à l'ordre du jour dont vous avez eu connaissance dans le mail de convocation, à savoir :

- Le rapport moral que je viens de vous présenter
- Rapport d'activités : je m'y colle et après je laisse faire les autres et je bois un coup !!!
- Rapport Financier
- Approbation du budget prévisionnel
- Organisation et objectifs saison 2023-2024

- Elections des membres du Conseil d'Administration (élection du Bureau le 16 Novembre)
- Remises des récompenses et trophées
- Questions diverses

Après tout ça, on aura gagné le droit de continuer à échanger autour du pot de l'amitié
Merci à tous de votre attention et de votre présence.

Rapport moral adopté à l'unanimité

Rapport d'activité présenté par Patrick

- Bowling Campus : 3 séances (60 enfants et 12 résidents DOMITYS)
- Fête du Sport : merci aux bénévoles en espérant avoir susciter des envies auprès des jeunes ou moins jeunes
- Forum des étudiants : permanence à la Halle aux Grains pour présentation de notre sport
- Entrainements – Initiations : 344 personnes en cumulé
  * 12 initiations : 5 licences dont 3 jeunes
- Papillons Blancs : 7 séances et 1 tournoi doublettes résidents/licenciés
- Encadrement tournoi ANR : 2 séances
- Amical / tombola : 71 personnes + 2500 € de lots (merci aux prospecteurs) + 62 personnes au repas
- Journée champêtre : petite affluence (17) sauvée par nos amis des Papillons Blancs
- Macadam blésois

Voilà pour le conventionnel. Cette année, nous avons innové avec 3 nouvelles manifestations :

- Tournoi enfants / parents / éducateurs + pot de l'amitié
- Tournoi partenaires / licenciés + buffet : petite déception avec désengagements de dernière minute
- Tournoi interne WBB + buffet réservé aux 30 premiers inscrits

Avec toutes ces animations, nous n'avons pas eu le temps de briller sur les pistes de la région Centre mais je vais tout de même vous énumérer nos principaux résultats.

- 4 titres, 3 places de 2ème, 3 places de 3ème
  - Honneur Dames : LEHOUX Sophie (2ème + Q phase 2), MERRY Annette (3 ème)
  - Honneur Hommes : GRAVE Hugues (4 ème), PAULLIAC Patrick (5 ème), VANDENDRIESSCHE Jean-Luc (8ème), METREAU Thierry (10ème)
  - Excellence Dames : CARE Célia (6ème + Q phase 2), CARE Margaux (8ème)
  - Excellence Hommes : LEHOUX Franck (10ème)
  - Sénior + A Dames : LAPEYRE Rosabelle (3ème), LEHOUX Sophie (4ème)
  - Sénior + C Dames : FROUIN Brigitte (5ème)

- Sénior + A Hommes : LEHOUX Franck (2ème), LARDEAU Loïc (5ème), VERON Patrice (6ème)
- Sénior + B Hommes : DALLET Patrick (1er), DUCHENE Jean-Luc (2ème), NORET Michel (5ème), VANDENDRIESSCHE Jean-Luc (7ème)
- Sénior + C Hommes : FROUIN Robert (5ème), PAULLIAC Patrick (9ème), ALVAREZ Didier et GRAVE Hugues (Q phase 2ème)
- Doublettes Hommes Honneur : BOULAIS Philippe / DUCHENE Jean-Luc (1er)
- Doublettes Hommes Excellence : DALLET Patrick / MONIN Christophe (7ème)
- Doublettes Sénior + A : ALLEMAND Jean-Pierre / PODEVIN Emmanuel (7ème)
- Doublettes Sénior + B : DUCHENE Jean-Luc / NORET Michel (3ème)
- 4-2 ROTO : Equipe WBB MERRY (8ème), Doublette MERRY Claude / METREAU Thierry (1er)
- Chpt Clubs Dames N3 : Belle expérience mais descente en R1
- Chpt Clubs Hommes R1 (5ème)
- Chpt Clubs Hommes R2 (8ème) : Descente puis repêchage pour 2023-2024
- Chpt Clubs Hommes R3 (7ème)

Les nouvelles catégories des moyennes ont été modifiées :

Pour les femmes : les honneurs sont à 164 pour les dames, les excellences à 174.

Pour les hommes : les honneurs sont à 179 pour les dames, les excellences à 194.

J'espère que je n'ai oublié personne. Je vais terminer cette liste par nos jeunes qui sont malheureusement peu nombreux en compétition. Seuls Maxime LARDEAU et Thomas PODEVIN ont porté nos couleurs.
Maxime termine 6ème en Cadet et Thomas termine 1er en Junior et se qualifie pour la finale nationale sur les pistes du bowling de Saint Sébastien. Bravo à lui.
Nous avons décidé en Conseil d'Administration de lui remettre une coupe et deux recharges de lignes sur sa carte du bowling.
Cette saison Thomas et Maxime reprennent les championnats jeunes (5 journées cettte année) ; nous espérons que Clara les rejoindra au cours de l'année.

Rapport d'activité adopté à l'unanimité

Rapport financier présenté par Thierry

Je vais essayer d'être le plus clair possible, je sais que les chiffres sont relativement ennuyeux, je vous ferai grâce des centimes.

Le compte de résultat affiche un excédent de 422 € pour un budget supérieur à 28 000 € ce à quoi il ne faut pas oublier les comptes de contributions volontaires en nature.

Le bilan de la saison indique un total de 7 453 €.

Le passif englobe :

- Les fonds propres du club : 6 898 € (cumul des résultats précédents).
- Le résultat de la saison avec 422 € et
- Une dette de 132 € correspondant à une homologation non réglée au 31 août.

L'actif réunit principalement les finances avec :

- 7 350 € de disponibilités (compte bancaire, livret, compte Tookets et avance).
- 73 € en caisse et
- 30 € d'autres créances, ce sont les CV en instance de remboursement.

L'inventaire de notre stock de produits à revendre (équipements sportifs et autres) une fois valorisé laisse apparaître les montants de :

- 162 € sur la carte club au 31 août et
- 2 170 € en boutique.

Les recettes que l'on retrouve sur compte de résultat sont indispensables, elles nous permettent d'envisager et d'organiser des actions dans la limite financière qu'elles nous fixent avec la décomposition suivante :

- 6 940 € de cotisations, soit un quart de notre budget. Elles nous permettent de payer l'affiliation et les licences à la Fédération, mais aussi de garantir le fonctionnement du club.
- 1 662 €, soit près de 6%, les ventes et prestations de services dont :
  - 165 € de vente de la boutique
  - 791 € de vente de tickets de tombola et
  - 706 € de sponsoring
- 500 € de subvention allouée par la Ville de Blois pour le fonctionnement du club.
- 345 € de dons et produits financiers dont 15 € de « Tookets » et 29 € de produits financiers, ce sont les intérêts du livret.
- 9 547 €, c'est le montant valorisé pour les dons (tombola) et les frais de bénévolat. Cette somme représente le tiers de notre budget sans influer sur le résultat, le même montant est répertorié comme charges. C'est pourtant un point essentiel ; sans bénévoles et sans donateurs de lots notre existence serait compromise.

Avant d'aborder la rubrique suivante, je tiens à remercier tous les partenaires financiers du WBB (Ville de Blois, sponsors ou donateurs connus et inconnus), toutes les entreprises pourvoyeuses de lots pour notre tournoi et surtout nos « chercheurs bénévoles » sans qui nos initiatives seraient plus que limitées.

La suite de nos recettes s'agrémente de :

- 6 402 € de participations aux frais de compétitions fédérales et tournois. Cette rubrique de représente que 73% des frais engagés par le club. Les 27% restant sont une réduction accordée aux licenciés du fait de l'aide financière de nos partenaires avec une préférence validée en CA pour les championnats clubs et jeunes.
- 1 692 € obtenus des autres produits de gestion courante. Ce sont les participations aux frais d'initiation, aux frais d'entraînement jeunes et aux frais de réception partenaires.
- 1 200 € pour clore les recettes ; nous avons réintégré la provision exceptionnelle pour charge afin d'organiser la journée des partenaires.

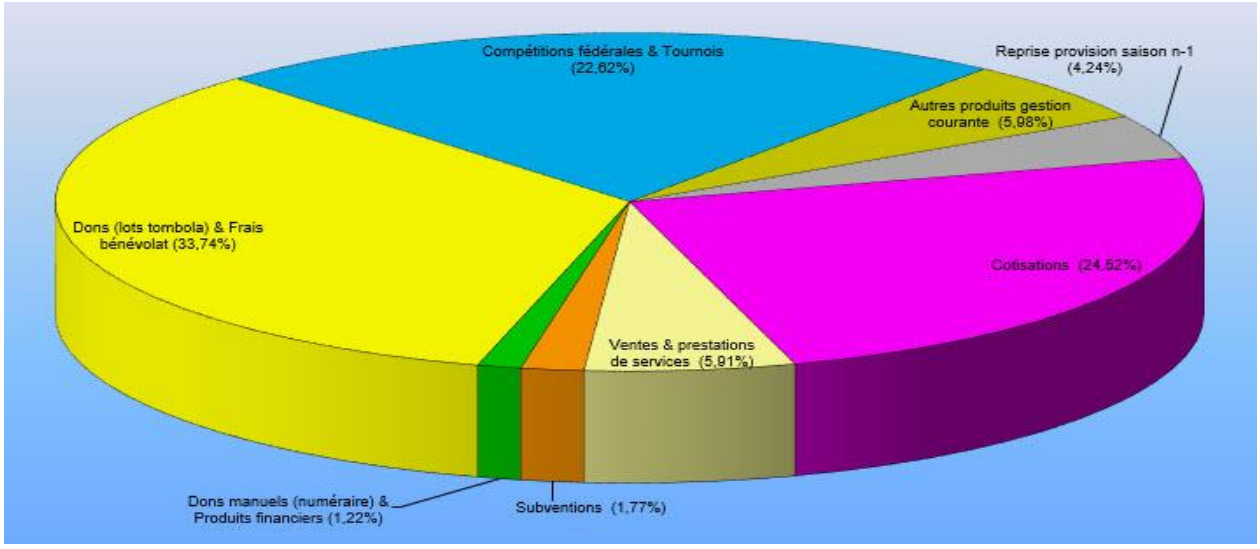

<u>Les dépenses</u> se trouvent classées par rubriques au compte de résultat comme les recettes. Pour régler les divers frais de la saison, nous avons émis de nombreux chèques pour un montant supérieur à 18 000 €. Nous essayons de maitriser au mieux les dépenses jusque-là toujours raisonnées ; nos investissements comme le vidéoprojecteur ou la sono sont référencés, vous avez la liste à votre disposition. Ces charges se décomposent en 7 secteurs :

- 4 200 € reversés à la Fédé pour l'affiliation et la prise de licences, c'est environ 60% du montant des cotisations. La différence nous sert au fonctionnement du club et au financement d'une partie des actions comme les compétitions fédérales.
- 1 060 € d'achats de fournitures et matériel de bureau, de nouveaux tampons, d'un disque dur externe et des diverses impressions comme les demandes de licence ou les flyers.
- 279 € de services extérieurs, c'est seulement 1% de nos charges, c'est un point regroupant la formation des cadres techniques, la location de placards et l'entretien de matériel d'animation.

- 9 547 € consacrés à la valorisation des lots de tombola et des frais de bénévolat. La contrepartie est comptabilisée en recettes, nous avons valorisé :
    - 2 573 € de dons des entreprises pour la tombola du tournoi open et
    - 6 974 € de frais de bénévolat (ce sont les frais engagés par les bénévoles pour lesquels ils n'ont pas demandé le remboursement).
- 2 393 €, c'est le total des autres services extérieurs, il représente près de 9% de nos dépenses. On y remarque les frais d'affranchissement, les frais de récompenses et trophées, ou encore, les frais de réception et de réunions sans oublier les frais d'organisation de 1 371 € affectés à notre journée partenaires.
- 8 729 € de dépenses liées aux frais de compétitions et tournois. Elles frôlent le tiers de nos charges. Ce montant est comblé en partie par vos participations comme je l'ai évoqué précédemment ; la différence est prise en charge par le club du fait des cotisations ou des aides financières.
- 1 669 € dédiés aux autres charges courantes pour en terminer avec les dépenses. Avec près de 6% de nos charges, ce sont :
    - 7 rechargements de la carte club pour 1 050 € et
    - La prise en charge des frais de déplacements de l'équipe N3 Dames.

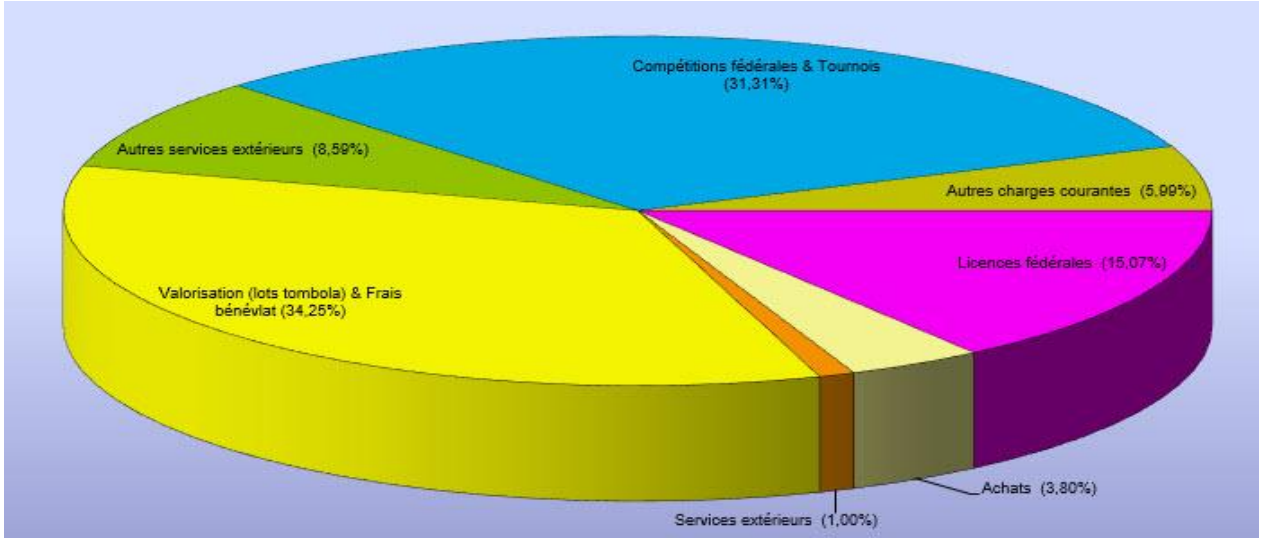

<u>Les aides financières</u> (subvention, sponsors et donateurs) sont en baisse par rapport à la saison précédente. Si la subvention est régulière, le reste dépend du contexte….

Aides qui nous ont permis, en incluant les 1 200 € de transfert de charges :

- L'organisation de la journée des partenaires et
- Le tournoi interne (réservé aux joueurs du club)

Malgré ces aides, il nous a fallu impacter la trésorerie du club pour combler le résultat cumulé de ces deux actions soit un solde négatif supérieur à 300 €.

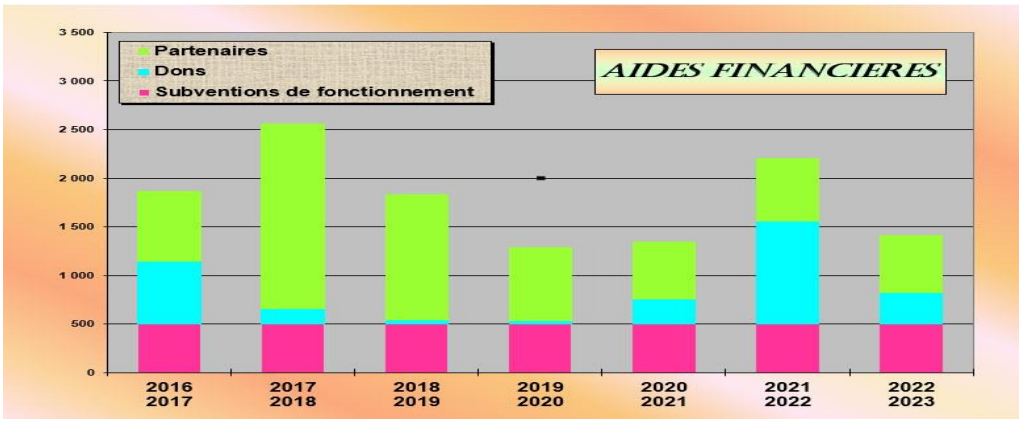

Les contributions volontaires en nature complètent notre budget et mentionnent :

- La mise à disposition des salles comme don en nature pour un montant de 248 € et
- La valorisation de 1 134 heures de bénévolat pour un montant de 17010 €, c'est un point essentiel qui démontre notre activité.

Les comptes sont disponibles pour toute personne désireuse de consulter la trésorerie du club, il suffit de convenir d'un rendez-vous.

Budget prévisiosnnel adopté à l'unanimité

Budget prévisionnel 2023-2024 présenté par Thierry

Quelques points pour éclaircir le document ci-dessous :

- Nous avons déjà remis notre budget prévisionnel à la Ville de Blois. Pour 2024, nous devions déposer le dossier de demande de subvention avant le 1er septembre.
- Nous avons estimé notre budget à 27 650 € + 13 800 € de contributions en nature pour arriver à un total de 41 450 €. Nous avons réédité la même demande de subvention de fonctionnement que l'année dernière à savoir, 2 000 €.

Budget prévisionnel (Dépenses et Recettes)

60 - Achats	4 050	70-Ventes et prestations	1 500
Prestations de services	0	74-Subventions d'exploitation	2 000
Achats matières et fournitures	1 750	Etat	0
Autres fournitures	2 300	Etat	0
61-Services extérieurs	900	Etat	0
Locations	100	Région	0
Entretien et réparation	300	Région	0
Assurance	0	Départ.	0
Documentation	500	Départ.	0
62-Autres services extérieurs	9 300	Inter.	0
Rémunération inter. et honoraires	0	Commune BLOIS	2 000
Publicité, publication	0	Commune	0
Déplacement, missions	9 300	Sociaux	0
Services bancaires, autres	0	Europe	0
63-Impôts et taxes	0	Europe	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Agence de services et de paiement	0
Autres impôts et taxes	0	Autres établissements publics	0
64-Charges de personnel	0	Aides privées	0
Rémunération des personnels	0	75-Autres produits de gestion courante	23 600
Charges sociales	0	Dont cotisations, dons manuels ou le	7 000
Autres charges sociales	0	76-Produits financiers	50
65-Autres charges de gestion courante	13 400	77-Produits exceptionnels	500
66-Charges financières	0	78-Reprises sur amortis. et provisions	0
67-Charges exceptionnelles	0		
68-Dotations aux amortissements	0		
TOTAL DES CHARGES (DEPENSES)	27 650	TOTAL DES PRODUITS (RECETTES)	27 650
86-Emplois des contributions en nature	13 800	87-Contributions volontaires en nature	13 800
Secours en nature	0	Bénévolat	13 500
Mise à disposition gratuite de biens	300	Prestation en nature	0
Personnel bénévole	13 500	Dons en nature	300
TOTAL	41 450	TOTAL	41 450

Malgré l'augmentation des tarifs, nous avons validé en réunion du Conseil d'Administration les cotisations et reconduit à l'identique les tarifs de la saison précédente :

- 80 € pour les adultes
- 35 € pour les cadets et juniors
- 25 € pour les benjamins et minimes
- Plus différents tarifs pour les handicapés, cadres techniques et 1ère année de licence issue de l'initiation.

Nous avons également validé en CA les aides apportées aux licenciés pour les différentes compétitions fédérales alors que le tarif ligne est passé de 3,40 € à 3,60 € :

- Le championnat Jeunes :
  La prise en charge de la totalité des frais d'engagements et de parties
- Le championnat des clubs pour nos équipes régionales :
  La prise en charge de la totalité des frais d'engagements des équipes

La prise en charge de 2,60 € / ligne jouée ; 1 € / ligne jouée reste à charge des joueuses ou joueurs.

- Les autres compétitions fédérales :

  Le montant de la prise en charge varie suivant le fait que la compétition se déroule au niveau départemental ou régional et que ce soit la phase 1 ou 2.

  Il sera demandé aux licenciés, sauf particularité, une participation de :

  - 40 € ou 35 € pour la 1ère phase, en fonction de la catégorie ou du type de compétition, aux licenciés engagés et
  - 20 € ou 15 € pour la 2ème phase à ceux qui se seront qualifiés.

Rapport financier adopté à l'unanimité

Organisation et objectifs saison 2023-2024

- Ligue WBB : 13 équipes. Seul changement : score aveugle 140 vs 120 ;
- Reconduction de nos activités et animations avec une nouveauté (L'Ecole du Chat qui se déroulera aux Grouets sous forme d'un tournoi de pétanque) ;
- Satisfaction de début de saison : Tous nos jeunes ont reconduit leur licence ;
- Engagement de 2 équipes Dames (R1 + R2) et de 3 équipes Hommes (R1 + R2 + R3) en championnat Clubs. Nos effectifs sont au minimum, il faudra que tous les engagés soient sérieux. Il n'y a plus aucun remboursement en cas de forfait.

Nous sommes ouverts à toutes les nouvelles idées de manifestations.

Election des membres du Conseil d'Administration

Avant de passer au vote des membres du Conseil d'Administration, je vous rappelle quelques extraits d'articles de nos statuts faisant référence aux élections.

Article 9 : Conseil d'Administration

L'association est administrée par un CA comprenant au minimum 8 membres et 20 au plus, élus en AG.

Les membres sont rééligibles. Le Conseil est renouvelé tous les ans par tiers.

Article 10 : Élection du Conseil d'Administration

Est électeur, tout membre actif de plus de 16 ans au jour de l'élection et à jour de sa cotisation. Est éligible au CA, tout membre actif majeur au jour de l'élection à jour de sa cotisation. Le vote a lieu au scrutin secret sauf si la moitié au moins des membres présents est d'accord pour le vote à mains levées. Le vote par procuration est autorisé, chaque membre ne pouvant détenir plus de 2 pouvoirs nominatifs.

Election pour un mandat de 3 ans (la durée peut être réduite pour équilibrer les tiers)

Six membres du CA font partie du tiers sortant et renouvelable.

. Les 6 membres du tiers sortant		Acte de candidature
• Monique DUFOUR	se représente	--> OK
• Lionel GALLOUX	se représente	--> OK
• Franck LEHOUX	ne se représente pas	--> OK
• Sophie LEHOUX	ne se représente pas	--> OK
• Valérie NORET	se représente	--> OK
• Christophe VACHERON	ne se représente pas	--> OK

Nous avons reçu une nouvelle candidature :

- Emmanuel PODEVIN --> OK

Sur décision des présents à cette assemblée, le vote a eu lieu à main levée.

On retrouve actuellement dans le Conseil, excepté les membres qui ont une fonction administrative, les cadres techniques et les représentants des grands groupes comme le Crédit Agricole, l'Atscaf, l'Hôpital ou le Cosal.

Aujourd'hui le CA se compose de 16 membres.

Monique D.	Rosabelle L.	Valérie N.	Philippe B.
Patrick D.	J-François G.	Hugues G.	Claude M.
Thierry M.	Michel N.	Patrick P.	Daniel T.
Emmanuel P.	Jean-Luc V.	Lionel G.	Patrice V.

Nous devons donc nous prononcer sur les renouvellements de mandat et sur l'élection de nouveaux membres.

Tous les candidates et candidats sont réélus à l'unanimité.
Election des membres du Conseil d'Administration
Assemblée Générale du 20 octobre 2023

W.B.B. – 25 rue Robert Nau – 41000 BLOIS affilié à la FFBSQ
n° Siret : 803 498 708 00012 / n° RNA : W411003458 http://wolvesbowlingblois.clubeo.com

Questions diverses

Aucune question posée lors de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se termine à 19h45.

Rosabelle LAPEYRE	Patrick DALLET
Secrétaire W.B.B.	Président W.B.B.